



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 17 décembre 2022

Membres en exercice :
9

Date de la convocation:

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 8

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants : 8

Représentés:

Pour : 8

Excusés: Marc VALLVE

Contre : 0

Absents:

Abstentions : 0

Secrétaire de séance: Amandine RAUZY

Objet: RÉFÉCTION TOITURE LOGEMENTS SOCIAUX - CHOIX DU DEVIS

Délibération n°: DE_2023_005

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal la nécessité de procéder aux travaux de réfection de la toiture des deux logements sociaux attenants à la Mairie.

Ces travaux consisterait à changer la charpente et la couverture du toit ainsi que l'isolation des combles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal plusieurs devis :

Devis n°1 :

Entreprise DOS SANTOS Georges

27 457.35 € HT, 5 491.47 € TVA 20 %, **32 948.82 € TTC**

Devis n° 2 :

Entreprise AGUILAR Philippe

21 179.00 € HT, 4 235.80 € TVA 20 %, **25 414.80 € TTC (sans isolation)**

Devis n°3 :

Entreprise MIKA CONSTRUCTION

30 659.50 € HT, 6 131.90 € TVA 20 %, **36 791.40 € TTC(sans isolation)**

Le Maire propose également de prioriser la demande de DETR en numéro 3.

Le choix des membres du Conseil Municipal se porte à l'unanimité sur l'entreprise DOS SANTOS pour les montants suivants :

27 457.35 € HT, 5 491.47 € TVA 20 %, **32 948.82 € TTC**

Ainsi que de prioriser la demande DETR en numéro 3.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les

membres présents.
RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/01/2023 009-210902490-20221217-DE_2023_005-DE

Le Maire, Michel SABATIER